



# Bulletin de situation hydrologique



Septembre  
2022

## Sommaire

Résumé de la situation .....	01
Point météorologique .....	02
Hydrologie .....	04
Situation des retenues .....	07
Situation des nappes d'eau souterraines .....	08
Restriction des usages de l'eau – Propluvia .....	09

## Résumé de la situation

Ce mois-ci, la pluviométrie a été très disparate. Certains secteurs ont été excédentaires avec parfois des précipitations 2 à 3 fois plus importantes que la normale, tandis que d'autres ont été très déficitaires, pouvant aller jusqu'à - 50 % localement.

L'hydrologie des cours d'eau est moins déficitaire que les mois précédents. Cependant, elle reste totalement dépendante des précipitations. À l'instar de la pluviométrie, la situation est assez hétérogène sur l'ensemble de la région avec des secteurs dont les débits se rapprochent des normales de saison, d'autres où les débits sont très bas, voire proche de l'assec.

Au niveau des eaux souterraines, sur le bassin du Rhône, malgré des pluies efficaces parfois excédentaires sur certaines parties de la région les améliorations restent très limitées. Elles sont observées principalement dans le sud de la Drôme, sur la Plaine de Chambéry et au niveau de la vallée de la Saône. Ailleurs et notamment sur les plaines d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône amont et du Rhône moyen c'est le statu quo, avec des niveaux sous les moyennes de saison au niveau du couloir de Certines, l'Est Lyonnais, la vallée du Garon ou les vallées de Vienne, ou des situations plus préoccupantes basses à très basses sur la plaine de l'Ain, la plaine de Romans ou la plaine de Valence. La situation reste critique pour la nappe de la molasse miocène du Bas Dauphiné, les alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Romans, une partie du plio-quadernaire de la Dombes, la nappe des alluvions du Guiers Herrettang, ainsi que pour une large part des aquifères karstiques de la région.

Dans le bassin de la Loire, la situation ne change pas par rapport au mois précédent avec des niveaux toujours très bas sur la nappe de l'Allier amont dans le département de la Haute-Loire et sur la nappe du Devès. Au niveau de la nappe de la Loire des niveaux bas à très bas sont toujours observés. La nappe de l'Allier aval reste en situation modérément basse à basse et dans la Chaîne des Puys, les niveaux modérément bas restent majoritaires. La nappe du Trias reste en situation modérément basse.

# Point météorologique

Sur le bassin, le cumul de précipitations agrégées s'élève à 113,3 mm, soit un rapport à la normale de 107,9 %. C'est le 17<sup>e</sup> cumul le plus élevé depuis 1959.

Les quantités d'eau sont disparates, du fait des précipitations souvent orageuses qui ont touché inégalement le bassin : les cumuls sont compris entre 29,4 mm à Plauzat (63) et 254,6 mm à Donzère (26). L'Auvergne (hors Allier), l'Ardèche et l'Isère ainsi que le nord de la Drôme sont globalement les plus secs avec un déficit atteignant par endroits 15 à 40 %, localement jusqu'à 50 à 70 % en Ardèche (48,5 mm à Mazan pour une normale de 165,5 mm). Ailleurs, l'excédent s'élève entre 20 et 60 % ; mais par endroits il est tombé 2 à 3 fois plus

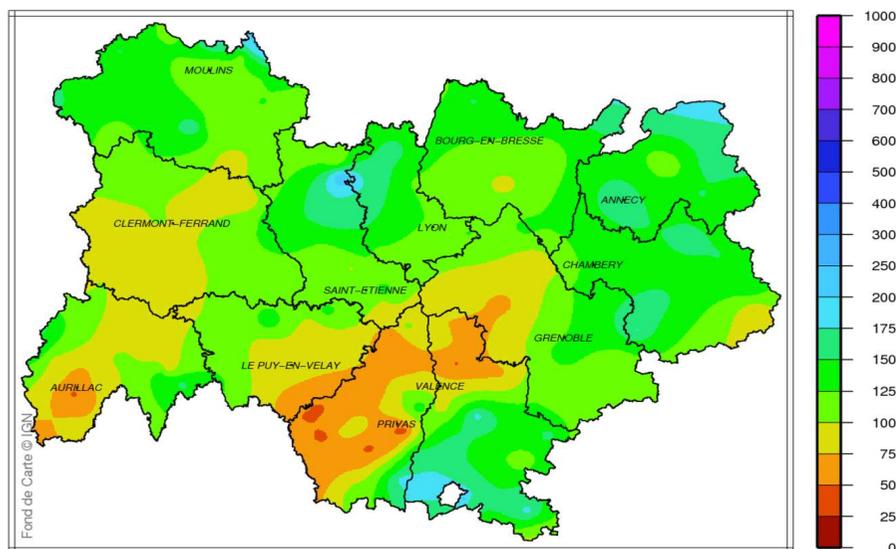
que la normale : 132,1 mm à Feurs (42) pour une normale de 58,2 mm, 212,4 mm à Vin-sobres

(26) pour 102,6 mm.

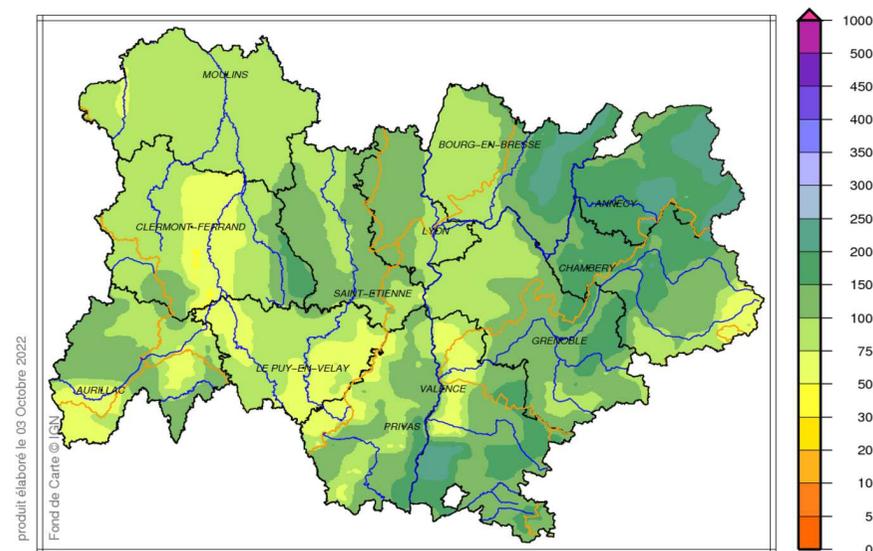
De forts cumuls sont parfois recueillis, voire conséquents notamment en Drôme/Ardèche les 7, 13 et 14 : 83,9 mm le 7 au Puy-St-Martin (26), 128,9 mm le 13 à Antraigues (07), 111,4 mm le 14 à Tricastin (26).

Ailleurs : 55,5 mm le 2 à Chareil-Cintrat (03), 63,2 mm le 5 à Montagny (42), 57,4 mm le 7 aux Sauvages (69), 65,6 mm le 28 à Thones (74). Deux périodes sèches sur l'ensemble du bassin : du 10 au 12, et du 17 au 22 septembre.

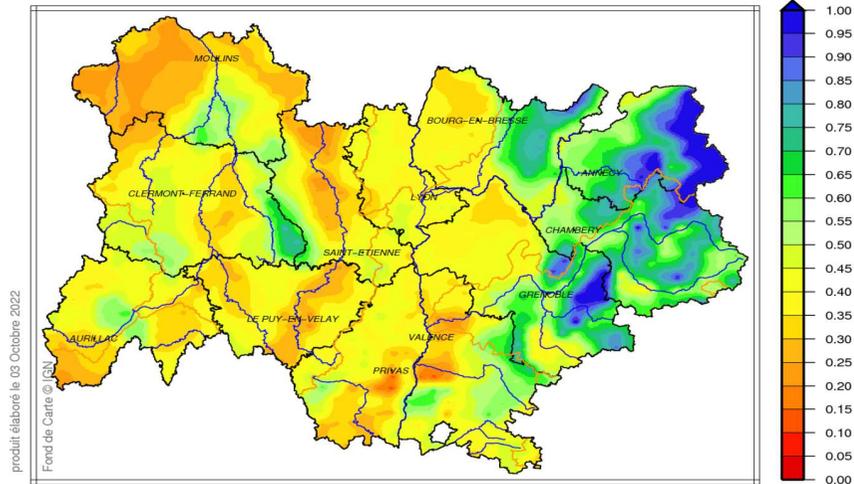
## Rapport à la normale du cumul de précipitations septembre 2022



## Cumul de précipitations septembre 2022



## Écart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols – 1er octobre 2022

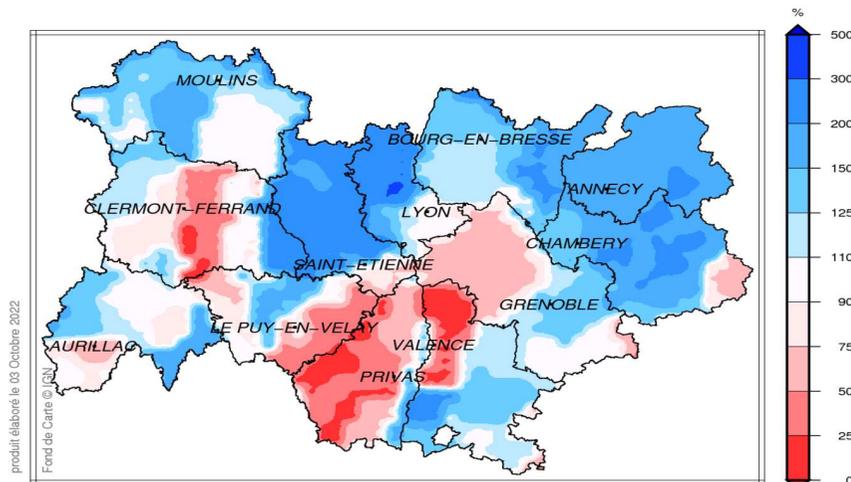


### Situation au 1er octobre :

Globalement le bassin voit l'indice d'humidité des sols en dessous de la normale, mais la situation est moins sévère que le mois dernier : le déficit se situe entre - 10 et - 40 %, voire - 50 à - 70 % localement en Drôme/Ardèche. Cependant sur les Alpes, cet indice est parfois au-dessus de la norme de 10 à 20 %, et sur l'Allier il atteint +30 à +40 %.

En Ardèche : l'indice demeure sous la moyenne depuis plusieurs mois, il ne passe que temporairement et très légèrement au-dessus de la médiane le 13/08 et du 14 au 16/09 (au 1er octobre : 0,38 pour une médiane quotidienne de 0,54). En Allier : l'indice est au-dessus de la moyenne entre les 18/08 et 12/09, puis remonte en fin de mois au niveau de la médiane (au 1er octobre : 0,35 pour une médiane de 0,33).

## Rapport à la normale 1981/2010 des pluies efficaces août 2022



### Précipitations efficaces du mois :

Avec 55,1 mm de pluies efficaces agrégées sur le bassin, soit un rapport à la normale de 110 %, c'est le 18<sup>e</sup> cumul le plus élevé depuis 1959.

Néanmoins des disparités sont notables : l'Ain, la Savoie et le sud-Drôme ont un cumul qui atteint par endroits 150 à 200 mm soit un rapport à la normale de 200 à 300 %; principalement en vallée de l'Allier, en Haute-Loire, et nord-ouest de la Drôme, ce cumul de pluies efficaces est localement proche de 0 mm.

### Situation depuis le début de l'année hydrologique (septembre dernier) :

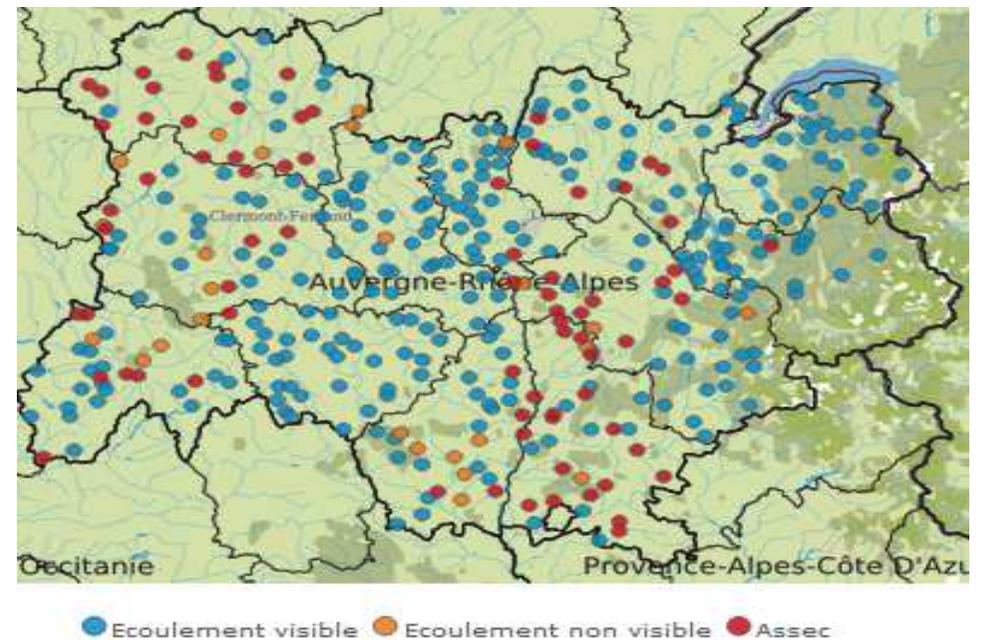
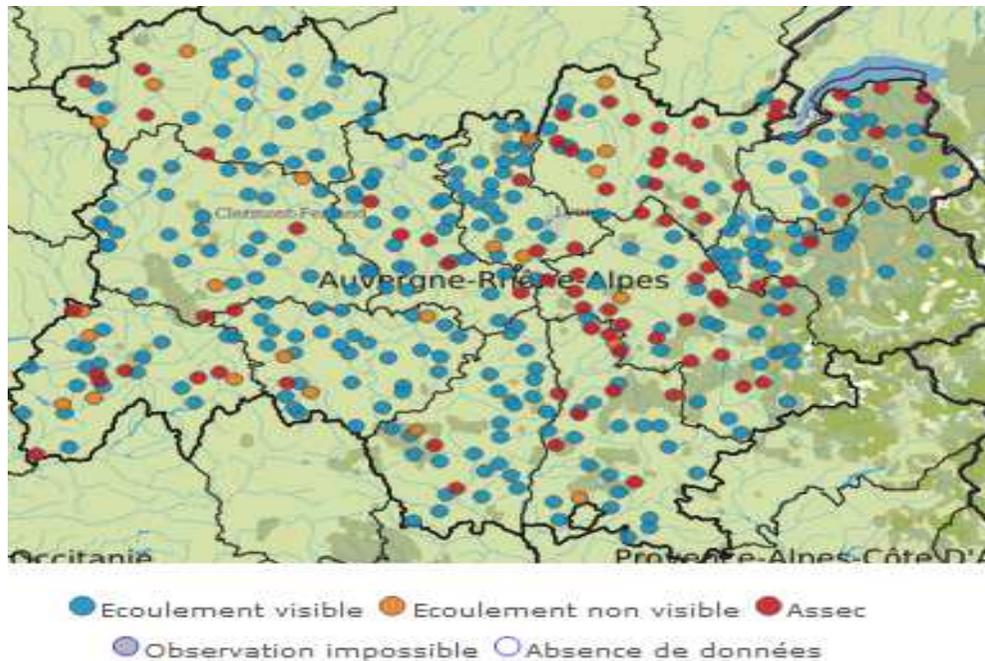
Sans objet (année hydrologique de septembre à septembre)

## ONDE (Observatoire National des Étiages)

Les têtes de bassin restent particulièrement sensibles. Les précipitations du mois de septembre n'ont pas permis de compenser le déficit hydrologique. L'étiage précoce et prolongé suivi de précipitations plutôt courtes et intense ne permettent pas d'améliorer durablement les milieux les plus sensibles comme les têtes de bassin. Le bilan du réseau ONDE pour le mois de septembre enregistre 21 % d'assec (29 % au mois d'août) et 6 % d'écoulement non visible (6 % le mois dernier). La très légère amélioration de la situation enregistrée ne pourra se confirmer durablement que si le mois d'octobre enregistre des précipitations suffisantes.

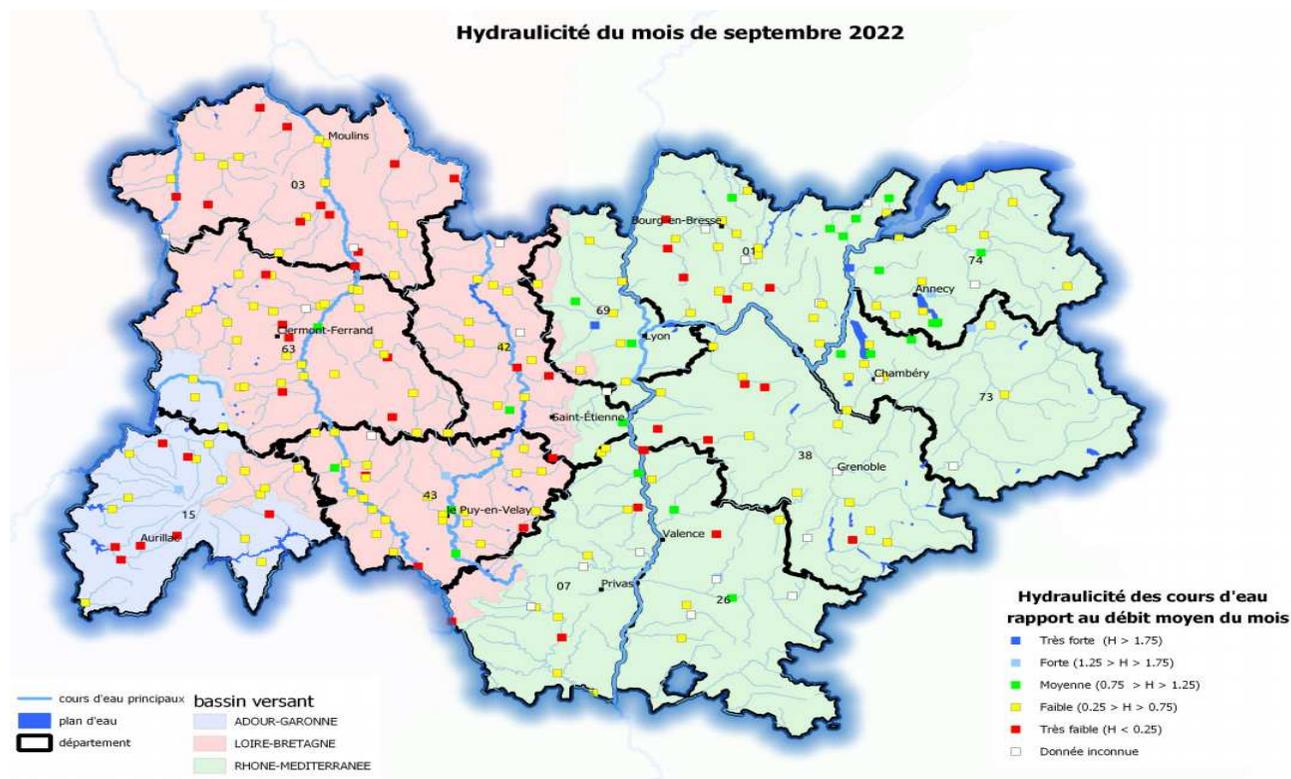
### Cartographie de réseau de suivi ONDE pour le mois de septembre 2022 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

### Cartographie de réseau de suivi ONDE pour le mois de août 2022 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes



# Hydraulicit 

## Hydraulicit  du mois de septembre 2022



Les pr cipitations enregistr es durant le mois de septembre ont permis de l g rement am liorer la situation. Cependant, elles ont  t  tr s h t rog nes sur l'ensemble de la r gion, et d'intensit  variable.

Le d ficit quantitatif enregistr  est tel que l'hydrologie des cours d'eau est directement li  aux pr cipitations. Tant en d bit, que en dur e. On note donc une am lioration de l'hydrologie des cours d'eau par rapport au mois dernier mais qui est tr s relative et surtout qui n'est pas durable sauf si le bassin versant est soumis   de nouvelles pr cipitations. Ce ph nom ne est accentu  de-pars le faible taux d'humidit  des sol qui implique une augmentation des ph nom nes de ruissellement.

Au 1<sup>er</sup> octobre, la majorit  des cours d'eau enregistrent une hydraulicit  faible voire tr s faible sur certains secteurs.

Le d ficit de pr cipitation s'est fait ressentir sur la gestion des barrages. C'est le cas notamment des axes Loire et Allier (Naussac et Villerest) ont eu recours   des restrictions qui n'avaient jusque-l  jamais  t  n cessaires, ou encore sur le barrage de Grangeant qui a n cessit  des prises d'arr t  notamment pour interdire certaines activit s aquatiques.

Les tensions sur l'alimentation en eau potable sont moins fr quents mais toujours pr sents sur certains secteurs.



## Situation des retenues

### Bassin Loire-Bretagne

Au 1er octobre, le volume de la retenue de Naussac est de 102,94 Mm<sup>3</sup> soit un remplissage de 36,24 % (45,69 % le mois dernier). Le volume de la retenue de Villerest est de 54,79 Mm<sup>3</sup> (56,32 Mm<sup>3</sup> le mois dernier). Le rôle de barrage écrêteur de crues de Villerest permet de limiter les pertes d'eau suite aux précipitations de septembre contrairement au barrage de Naussac qui lui a poursuivi sa vidange.

### Bassin Rhône-Méditerranée

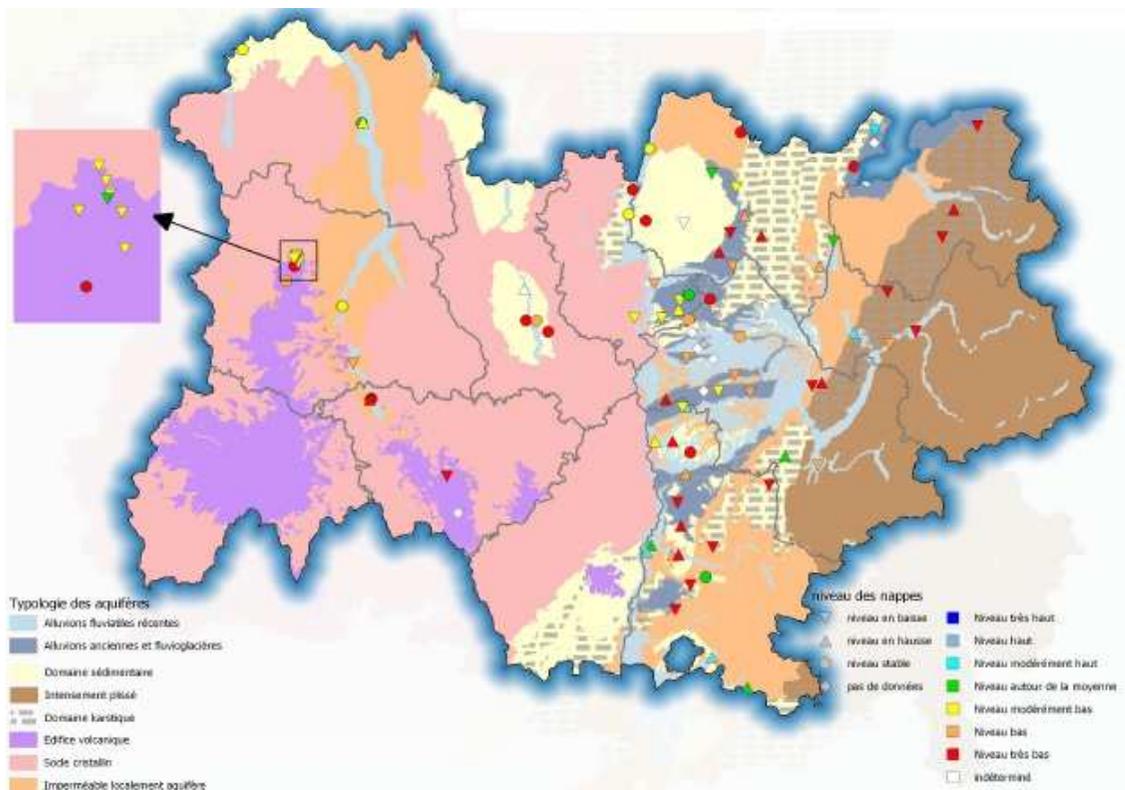
Au 1er octobre, le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est de 89,54 % (contre 78,45 % début septembre). Le taux de remplissage des réservoirs à vocation hydroélectrique des Alpes du Nord a fortement diminué. Ils présentent toutefois au 1er octobre 2022 à un taux de remplissage inférieur à la normale.

Les retenues du Chassezac enregistrent un taux de remplissage de 34,30 % (contre 49,78 % le mois dernier).

L'hétérogénéité des précipitations ainsi que le rôle des barrages explique les évolutions différentes d'un secteur à l'autre.

# Situation des nappes d'eaux souterraines

## Sur l'est de la région dans le bassin du Rhône



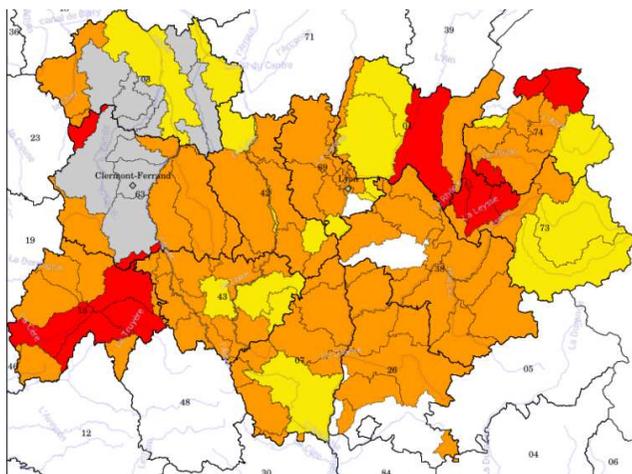
Peu d'évolution. Les nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône amont restent majoritairement orientées à la baisse. On constate même encore une légère dégradation sur la basse vallée de l'Ain. Le couloir de Certines, les couloirs de l'Est Lyonnais et la vallée du Garon, restent en situation modérément basse. Excepté sur la basse vallée de l'Ain, la situation de ces nappes en fin d'étiage est toutefois nettement meilleure qu'en 2019 et 2020. Les nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône moyen, enregistrent des niveaux orientés à la baisse et la situation ne montre aucune amélioration par rapport au mois précédent. En Bièvre-Liers-Valloire les niveaux restent modérément bas à bas voire très bas. Dans la Plaine de Valence les niveaux sont toujours très bas et la baisse se poursuit. Les plaines de Romans et de la Vessonne présentent toujours des niveaux bas. La nappe de la molasse miocène montre plutôt une stabilisation des niveaux voire une légère hausse au cours du mois de septembre. Concernant la Drôme des collines, le sud Grésivaudan et la Plaine de Valence les niveaux sont très bas, inférieurs à 2019 et 2020. Le secteur de la Valloire enregistre des niveaux modérément hauts pour la période. Les nappes de la vallée de la Saône et du Rhône amont, réactives, restent modérément bas à très bas avec une tendance à la hausse. Hausse des niveaux dans le sud du département de la Drôme, en réaction aux précipitations du mois de septembre, sur le synclinal de la vallée de Saou, la vallée de l'Eygues, ainsi que les calcaires du Diois Baronnies, avec des niveaux moyens à modérément hauts. Nette amélioration avec des niveaux hauts à modérément hauts sur la nappe alluviale de la confluence Drôme-Rhône. Dans la plaine de Chambéry les niveaux sont en hausse et passent au-dessus de la moyenne.

## Sur l'ouest de la région dans les bassins de la Loire

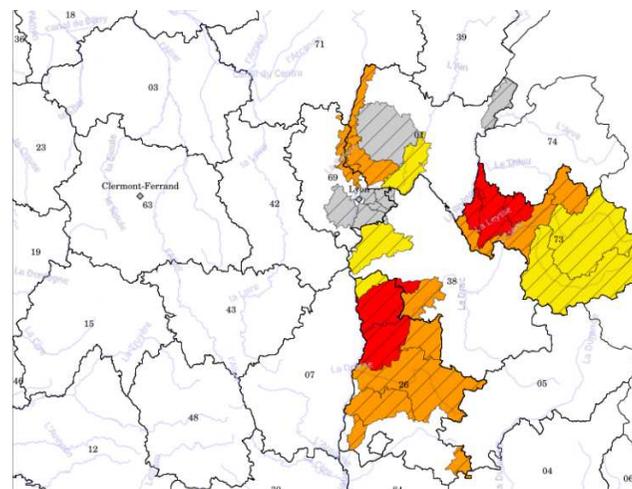
Une majorité de nappes sont encore en phase de tarissement. La nappe alluviale de la Loire dans le département de l'Allier reste sur des niveaux très bas voire historiquement bas, avec une baisse qui se poursuit. Constat similaire sur la nappe alluviale de l'Allier amont avec une baisse encore importante sur tout le département 43. Dans l'Allier les niveaux tendent à se stabiliser. La Chaîne des Puys a des niveaux en dessous de la moyenne. La nappe du Devès reste toujours sous les minima historiques connus. Grès du Trias : modérément bas.

# Restriction des usages de l'eau - Propluvia

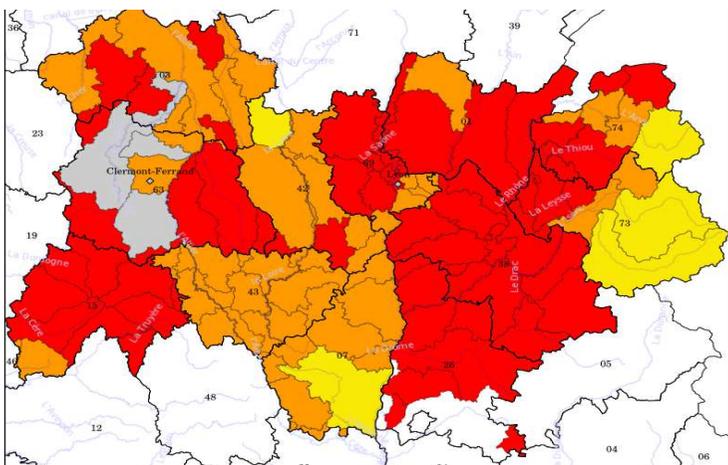
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/10/2022



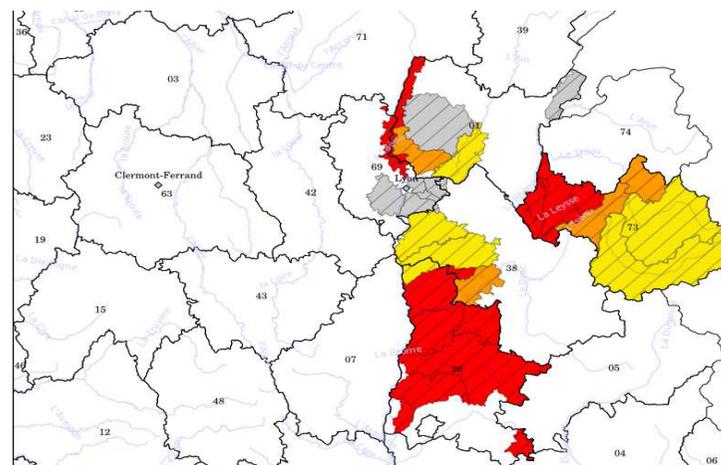
Carte des restrictions spécifiques aux eaux superficielles au 01/10/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Carte des restrictions spécifiques aux eaux souterraines au 01/09/2022



Les précipitations du mois de septembre ont permis de stabiliser la situation. Elles sont les seules garantes des débits des cours d'eau. La diminution des pressions associée aux quelques précipitations ont permis à certains départements de réduire les restrictions prescrites par arrêté. Cependant, le nombre d'arrêtés de restrictions de limitation des usages, y

compris jusqu'au seuil de crise, reflètent bien le déficit quantitatif global enregistré tant sur les eaux souterraines que sur les eaux superficielles.

Données consultables sur Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

-----



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06

Service Eau, hydroélectricité, nature – Pôle Politique de l'eau

Contact : Pôle Politique de l'Eau

pe.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr